



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/956

Délibération rectificative - approbation des tarifs de la saison 2021-2022 de l'Auditorium -
Orchestre National de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/956 - DELIBERATION RECTIFICATIVE - APPROBATION DES
TARIFS DE LA SAISON 2021-2022 DE L'AUDITORIUM -
ORCHESTRE NATIONAL DE LYON (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Lors du Conseil municipal du 27 mai 2021, par délibération n° 2021/791, vous avez
approuvé les tarifs de l'Auditorium-Orchestre National de Lyon pour la saison 2021-
2022.

Dans le cadre de cette délibération, les tarifs de l'abonnement du chef ont été adoptés
comme suit :

- 178 € en 1^{ère} série ;
- 129 € en 2^e série.

Ces tarifs étaient ceux de la saison 2020/2021 et correspondaient à 4 concerts au tarif B et
1 concert au tarif A auxquels était appliquée une réduction de -30%.

Il est proposé de les remplacer comme suit :

- 171 € en 1^{ère} série ;
- 122 € en 2^e série.
-

Correspondant à 5 concerts au tarif B auxquels est appliquée une réduction de -30%.

Il est également proposé d'appliquer les tarifs réduits correspondants comme suit :

- 122,50 € en 1^{ère} série ;
- 87,50 € en 2^e série.

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

Les tarifs de l'abonnement du chef pour la saison 2021-2022 de l'Auditorium-Orchestre
national de Lyon sont adoptés et remplacent et annulent les tarifs de l'abonnement du
chef proposés dans le cadre de la délibération 2021/791.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET